

Communiqué de presse
du 21 octobre 2013

On n'enseigne pas à coup de procédures !

Quelques semaines après la rentrée 2013 sensée réussir la mise en œuvre généralisée du Plan d'études romand dans toute la scolarité obligatoire, le Syndicat des enseignants romands (SER) tire la sonnette d'alarme face à une inflation de directives, instructions réglementaires et autres injonctions auxquelles doivent faire face les enseignantes et enseignants et qui portent de plus en plus préjudice à leur enseignement.

Le SER rappelle que la très grande majorité du personnel de l'éducation en Romandie est qualifiée, professionnelle et responsable. **On n'enseigne pas à coup de procédures** et les marches à suivre les mieux intentionnées n'ont jamais remplacé un bon enseignement.

Le SER enjoint les autorités scolaires et les directions d'établissement

- à accorder aux enseignantes et aux enseignants la confiance et l'autonomie auxquelles ils ont droit;
- à intervenir pour réguler et réglementer uniquement quand cela s'avère nécessaire, et à ne pas arroser l'ensemble des collaborateurs d'injonctions inutiles;
- à tout faire pour que les professionnels puissent se consacrer entièrement à leurs missions éducatives, notamment en diminuant la part administrative.

Le SER appelle les enseignantes et les enseignants à se fédérer par le biais de leur association cantonale pour s'opposer à toute démarche ne respectant pas leur statut de professionnel.

Le SER soutiendra toute action, notamment de boycott, prônée par ses associations cantonales.

Syndicat des enseignants romands